Sociologie des émotions

SOC - 7161

Plan de cours

Automne 2017

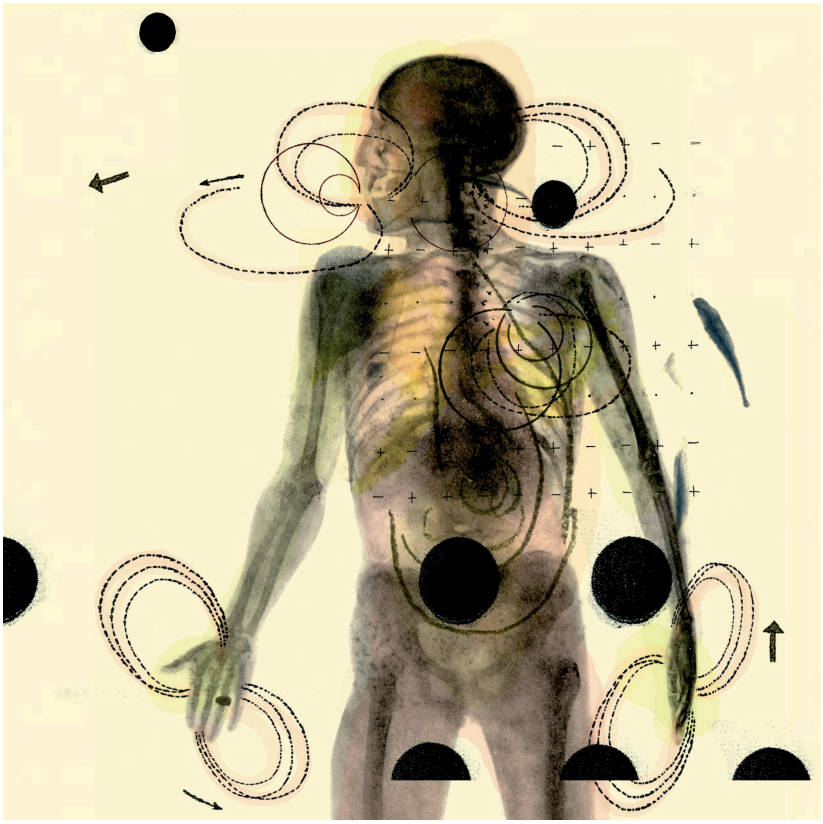

Fabrice Fernandez
Professeur adjoint de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

Informations générales

Coordonnées et disponibilités :

Fabrice Fernandez (Professeur adjoint)
Bureau *4477*
Pavillon Charles De Koninck
Faculté de sciences sociales
Département de sociologie
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Présentation : https://www.soc.ulaval.ca/?pid=1717
Adresse électronique : fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 2661

Disponibilités

Mercredi	10h00 à 17h00	bureau *4477* (avec RDV)	Du 5 sept. 2017 au 16 déc. 2017
Jeudi	10h00 à 17h00	bureau *4477* (avec RDV)	Du 5 sept. 2017 au 16 déc. 2017

Illustration page de garde : Sarah Arnal (avec l'aimable autorisation de l'auteure)

Sociologie des émotions

Introduction

> *« Mais toutes ces expressions collectives, simultanées, à valeur morale et à force obligatoire des sentiments de l'individu et du groupe, ce sont plus que de simples manifestations, ce sont des signes, des expressions comprises, bref, un langage. Ces cris, ce sont comme des phrases et des mots. Il faut dire, mais s'il faut les dire c'est parce que tout le groupe les comprend. On fait donc plus que de manifester ses sentiments, on les manifeste aux autres, puisqu'il faut les leur manifester. On se les manifeste à soi en les exprimant aux autres et pour le compte des autres. C'est essentiellement une symbolique. »*
>
> Marcel Mauss, *L'expression obligatoire des sentiments*, 1921

Les émotions, généralement considérées comme des expériences personnelles et intimes, constituent une part essentielle de notre vie sociale, à la fois un flux d'énergie qui constitue le moteur primordial de nos activités et un langage social qui participe de notre connaissance du monde. Dans ce séminaire de sociologie des émotions, on explore la manière dont celles-ci sont façonnées par les structures et les institutions sociales, mais aussi la façon dont elles circulent et sont travaillées, contrôlées ou mobilisées comme une force de transformation sociale.

Objectif général du cours

Ce séminaire propose d'examiner les questions pertinentes à l'étude des émotions, mais aussi des affects et des sentiments dans une perspective sociologique. Prenant place dans le cadre général d'une réflexion que nous élaborons depuis plusieurs années, l'objectif de ce cours est de présenter un état de la réflexion sociologique sur les émotions afin de doter les étudiant-e-s d'outils de réflexions et d'analyse de cette dimension essentielle à la compréhension de la vie sociale.

Précurseur des études sociologiques sur les émotions, Marcel Mauss (1921) considérait l'étude des émotions comme une « symbolique », un « langage social » (Fernandez, Lézé, Marche, 2008) permettant d'atteindre les rapports de force et les rapports de sens de la *vie sociale* sans se perdre dans les contingences, la multiplicité de ses formes et le pittoresque. Atteindre « des sentiments d'hommes en chair et en os » était pour le neveu d'Émile Durkheim une façon de s'assurer de ne pas demeurer dans l'abstrait et les vues de l'esprit. Faire de l'étude du *concret* une étude du *complet*, « tonalité affective » comprise, offre ainsi aux sciences sociales à la fois un critère d'*exactitude*, mais aussi et peut-être surtout la voie royale vers l'étude des *normes* obligatoires et des *valeurs* désirables qui forment la trame même de la vie sociale.

L'étude des *émotions* en sciences sociales, de l'histoire à la sociologie, a connu ces quatre dernières décennies un développement spectaculaire, repérable par des états de la littérature (Lutz, White, 1986) ou des manuels imposants (Kemper 1990, Harre, Parrot 1996; Turner & Stets, 2006; 2014) et pouvant désormais être confirmé par la prolifération de publications dans ces champs aussi divers que la sociologie du travail, les *Gender studies*, les études subculturelles, la sociologie de la santé, la sociologie de la déviance, la sociologie des mouvements sociaux, la sociologie politique, la sociologie des sciences et de la connaissance, la sociologie de la famille, etc. L'observation des émotions est en effet un angle d'approche particulièrement fécond pour rendre intelligible la transformation sociale des sensibilités, tout en dépassant des oppositions classiques mais statiques et tranchées qui font ordinairement obstacle à la recherche en sciences sociales : micro-macro ; raison-émotion ; individu-société ; objectivité-subjectivité ; psychologie-sociologie. Prenant appui sur l'ouvrage *Les émotions. Une approche de la vie sociale* que j'ai co-dirigé (Fernandez, Lézé, Marche, 2014), en lecture obligatoire, l'objectif de ce séminaire est de comprendre *le lien dynamique* entre les échelles locales et générales de la vie sociale en tentant de percer les secrets du *lien social* et du changement social.

Reconnu comme une section à part entière (la section 25) de *l'American Sociological Association* depuis 1986, la sociologie des émotions prend désormais de plus en plus ses marques au sein de la sociologie francophone. Il faut dire qu'après un siècle de rationalisation et de désenchantement, les émotions occupent une place centrale dans toutes les sphères de la vie sociale : les « drames » qui se répercutent dans les médias avec leur rhétorique compassionnelle, la « ferveur » que provoque les grands rassemblements qu'ils soient politiques, sportifs ou religieux, les « craintes » collectives envers des risques nouveaux ou plus anciens (virus, addiction à l'internet, catastrophe industrielle et écologique, terrorisme), le renouveau et le déploiement des églises charismatiques dans le monde, la logique « d'engagement » politique ou professionnel où il convient de montrer, voire de démontrer, sa « motivation » ou son « intelligence émotionnelle », les soulèvement ou les mobilisations populaires portés par la colère ou l'indignation, la mise en scène de « l'espoir » dans la levée de fonds pour les grandes causes, les « scandales » politiques ou les « affaires » judiciaires qui défraient la chronique en activant des peurs collectives, les conflits qui mettent en scène des « sentiments d'appartenance » et d'anciennes « haines », les politiques internationales et la santé publique qui en appellent désormais au « bonheur » en intégrant de plus en plus au domaine du soin des compétences de « gestion des émotions » ou la mesure de la « subjectivité » et de la « qualité de vie », tout cela sur fond de capitalisme émotionnel, nous conduisant à adopter dans nos vies privées des comportements de type « économique ». Autant de dimensions, de questions et d'enjeux sociaux qui alimenteront nos questionnements au sein de ce séminaire.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du séminaire sont les suivants :

- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation des émotions.
- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale des émotions, des affects et des sentiments.
- Savoir reconnaitre les principaux enjeux sociaux, moraux et politiques au regard des émotions, des sentiments et de l'intimité affective dans la société contemporaine.
- Être capable de rendre intelligible ces enjeux à l'oral mais aussi à l'écrit dans le cadre d'un article structuré et problématisé.

Contenu du cours

Ce programme s'organise en cinq thèmes distincts :

- Après une séance d'introduction générale, le séminaire s'attache à cerner la façon dont on peut penser les émotions en sciences sociales, durant deux séances spécifiques. La première visera à re-contextualiser la façon dont les émotions ont été pensées dès le 19^{éme} siècle au sein des approches naturalistes et organicistes tout d'abord puis, par la psychanalyse freudienne et par les pères fondateurs de la sociologie (Max Weber, Émile Durkheim, sans oublier le rôle particulier tenu par son neveu Marcel Mauss). Je consacrerais la seconde séance à dresser un panorama théorique de la sociologie contemporaine des émotions (de l'interactionnisme aux théories culturelles, rituelles, structurelles des émotions, en passant par les approches cognitives) et à la manière dont de mes propres travaux s'inscrivent au sein de cette sociologie.
- Le deuxième thème de ce séminaire traite de la place singulière que tiennent les émotions pour comprendre ce que Erving Goffman qualifie de « couplage flou », soit l'articulation entres les échelles d'analyses micro et marco.
- Le troisième thème intitulé *Les émotions à l'épreuve du social et de la culture* est consacré aux formes de socialisation émotionnelle, aux subcultures émotionnelles, au travail émotionnel et aux règles de sentiments, sans oublier les façons dont les émotions s'articulent au genre ou sont « racialisées ».
- La quatrième thème « Normes, valeurs, pouvoir et émotions » s'intéresse à la manière dont les émotions s'immiscent dans les mécanismes du pourvoir mais aussi de résistance à ce pouvoir.
- Enfin le dernier thème constituera la séance conclusive et portera sur les enjeux méthodologiques de l'étude des émotions.

Approche pédagogique

Ce séminaire se veut un lieu de convivialité, d'échanges, de discussions, de partage d'idées et de réflexions, un lieu ouvert et dynamique où la participation de tou-te-s est souhaitée. L'objectif est à la fois de donner des repères précis et précieux pour se repérer dans ce vaste champ de recherche mais aussi de permettre aux étudiant-e-s d'y réaliser leur propre cheminement à partir d'un outillage conceptuel adapté à leurs propres travaux et intérêts de recherche.

Hormis l'enquête de terrain, le travail du sociologue est avant tout un travail de lecture, de questionnement, d'analyse et d'écriture. Aussi, l'approche pédagogique développée ici vise à faire dialoguer toutes ces dimensions au sein même du séminaire.

Le séminaire prendra principalement la forme d'exposés présentés par les étudiant-e-s. Aussi les séances introductives, réalisées par le professeur, des principales écoles théoriques de la sociologie des émotions, le séminaire laissera vite la place aux présentations des étudiants et étudiantes sur les textes de leurs choix (à partir d'une liste de lecture prédéfinie). À chaque exposé deux étudiant-e-s tiendront les rôles de commentateurs-trices / discutant-e-s en apportant des contrepoints ou des analyses complémentaires à partir de leurs propres lectures et travaux de recherche.

S'il va de soi que chaque texte en lecture obligatoire et qui fait l'objet d'un exposé doit avoir été lu avant sa présentation en classe, au-delà, chaque étudiant-e sera amené-e à préparer avant chaque séance de séminaire deux questions, remarques (lié à ses propres interrogations, à ses lectures ou à des faits d'actualités) ou critiques sur chaque texte et ce afin de préparer les échanges.

Dans le cadre d'un autocontrôle par les pairs, un-e étudiant-e tiendra également à chaque séance le rôle de modérateur-trice qui aura principalement pour fonction de veiller à ce que chacun-e respecte son temps de parole (20 minutes pour l'exposé selon l'affluence au séminaire, 5 minutes pour chaque discutant, 20 minutes : réponses aux questions et débats). Il va de soi que l'affluence au séminaire pourrait modifier ce minutage en augmentant les temps impartis à l'exposé, aux discussions et aux débats.

Les textes à l'étude seront fournis sur la plateforme ENA dès le début de la session. À l'occasion, des textes complémentaires, des aides méthodologiques et des liens vers des sites Internet de référence seront également proposés.

À noter qu'un suivi individualisé des travaux de chaque étudiant-e (sur rendez-vous) sera mis en place après la semaine de lecture pour les aider dans l'élaboration de leur rendu de fin de session. Par ailleurs une séance sera entièrement consacrée à des échanges autour des projets de recherche et d'écriture en lien avec le séminaire.

Organisation des séances

Introduction

Séance 1 (05/09/2017) : Présentation du séminaire et prolégomènes

THÈME I : COMMENT PENSER LES ÉMOTIONS EN SCIENCES SOCIALES ?

Séance 2 (12/09/2017) : Tensions épistémologiques

Part 1. Les approches organicistes, naturalistes et psychanalytiques

Lectures obligatoires

- Darwin C. (1874), *L'expression des émotions chez l'Homme et les animaux*, Paris : C. Reinwald et Cie (extraits)
- Castel P.-H. (2003). « Émotions, sentiments, affects : un point philosophique, puis psychanalytique », *Les Nouvelles d'Archimède*, vol. 35, n°7, p. 7.
- Turner J.H. & Stets J.E. (2005), « Sigmund Freud's contribution to sociological theories of emotions », *The sociology of emotions*, New York : Cambridge University Press, p.151-153

Lectures complémentaires :

- Elias N. (2010), « Le concept freudien de société et au-delà » in *Norbert Elias, Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, Paris, Éd. La Découverte, coll. Textes à l'appui.
- James W. (1884), « What is an emotion? », *Mind*, n°9, p.188-205.

Part 2. Les sociologues précurseurs

Lectures obligatoires :

- Mauss M. (1921), « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, n°18.
- Durkheim E. (1968 [1912]), « Les rites piaculaires et l'ambiguïté de la notion de sacré (extraits du chap.) » & « Conclusion, part. 1 (extraits) », Les *formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, Livre 3 : les principales attitudes rituelles,* Paris : Presses universitaires de France.
- Favret-Saada J. (1994), « Weber, les émotions et la religion », *Terrain*, n° 22, p. 93-108.

Lectures complémentaires :

- Cuin C.H. (2011), « Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales* XXXIX-120.

Séance 3 (19/09/2017) : Le langage social des émotions

Part 1. Les orientations contemporaines de la sociologie des émotions

Lectures obligatoires :

- Turner J. (2009), « The Sociology of Emotions : Basic Theoretical Arguments », *Emotion Review*, n°1, p. 34-54.
- Bernard J. (2014), « Une histoire de la sociologie des émotions ? Quelques prises en compte des émotions dans l'histoire de la sociologie », in Fernandez F., Lézé S. & Marche H., *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines, p. 7-29

Lecture complémentaire :

- Déchaux J-H. (2015), « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories*, n°2, [En ligne]

Part 2. Ce que l'on fait dire aux émotions.

Lectures obligatoires :

- Fernandez F. (2011), « Le théâtre des fumeurs de Crack. Mise en scène émotionnelle et voilement/dévoilement de soi », *Ethnologie française*, vol. 44, n°4, p. 707-715.
- Bernard J. (2017), « Du jeu dans le système », *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé, p.128-152.

Lectures complémentaires :

- Fernandez F. (2015), « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, vol. 39, n°4, p. 379-404.
- Fernandez F., Lézé S., Strauss H. (2010), « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°128-129, p. 179-206.

THÈME II : AU CŒUR DU "COUPLAGE FLOU" MICRO-MACRO

Séance 4 (26/09/2017) : Les transformations de l'équilibre nous-je

Lectures obligatoires :

1. Elias N. (2003), « De la contrainte sociale à l'autocontrainte », *La dynamique de l'occident*, Paris : Agora.
2. Collins R. (2004), « Emotional Energy and the Transient Emotions », in *Interaction Ritual Chains*, Princeton : Princeton University Press, p. 102-140.
3. Illouz E. (2006), « La genèse d'Homo Sentimentalis » (chap.1), *Les sentiments du capitalisme,* Paris : Ed du seuil, Essais, p. 11-78.

Lectures complémentaires

- Clough P. T. (2008) « The Affective Turn : Political Economy, Biomedia and Bodies », *Theory, Culture & Society,* vol. 25, n°1, p. 1-22.
- Elias N. (1987), « On Human Beings and their Emotions : A Process-Sociological Essay », *Theory, culture and society*, vol. 4, p. 339-361.
- Wouters C. (2011), « How civilizing processes continued : towards an informalization of manners and a third nature personality », *The Sociological Review*, vol. 59, n°1, p. 140-159.

Séance 5 (03/10/2017) : À l'articulation des niveaux d'analyse (micro/méso/macro)

Lectures obligatoires :

1. Tudor A. (2002), « A (Macro) Sociology of Fear ? », *The Sociological Review*, vol. 51, n°2, p. 238-256.
2. Hynes M. (2013), « Reconceptualizing Resistance : Sociology and the Affective Dimension of Resistance », *British Journal of Sociology*, vol. 64, n°4, p. 559-577.
3. Summers-Effler E. (2002), « The Micro Potential for Social Change : Emotion, Consciousness, and Social Movement Formation », *Sociological Theory,* vol. 20, n°1, p.41-60.

Lectures complémentaires

- Gordon S L. (1990), « Social Structural Effects on Emotion », in Kemper T. D. (eds), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, NY : Univ. of New York Press, p. 145–179.

THÈME III : LES ÉMOTIONS À L'ÉPREUVE DU SOCIAL ET DE LA CULTURE

Séance 6 (10/10/2017) : Comment les émotions nous viennent-elles ?

Lectures obligatoires :

1. Scheff T. J. (1988), « Shame and conformity : The deference-emotion system », *American Sociological Review*, vol. 53, n°3, p. 395-406
2. Rodrigue J. (2007), « Au-delà de ce qui semble déterminé : Façonner les nouveau-nés inuit dans le Kivalliq contemporain (Note de recherche) », *Anthropologie et sociétés*, vol 31, n° 3, p. 147-163.
3. Montandon C., Osiek F. (1996), « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 2, p. 263-285

Lecture complémentaire

- Scheff T. J. (1990), « Socialization of Emotions: Pride and Shame as Causal Agents », in T.D. Kemper (ed.) *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, New York : State University of New York Press, p. 281-304.

Séance 7 (17/10/2017) : Les dramaturgies émotionnelles

Lectures obligatoires :

1. Goffman E. (2016), « L'ordre de l'interaction » in *Erving Goffman, des moments et leurs hommes*, Paris : Points-Essais, p. 224-279 [(1987), « The Interaction Order », *Amercian Sociological Review*, vol. 48, n°1, p. 1-17].
2. Hochschild A.R (2003), « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler,* vol. 1, n° 9, p. 19-49 [1979, « Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure », *American Journal of Sociology*, vol. 85, n° 3, p. 551-575].
3. Clark C. (1987), « Sympathy Biography and Sympathy Margin », *American Journal of Sociology*, vol. 93, n°. 2, p. 290-321.

Lectures complémentaires :

- Goffman E. (1961), « Fun in Games », *Encounters*, Harmondsworth: Penguin, p. 15-72.
- Mears A., Finlay W. (2005), « Not Just a Paper Doll - How Models Manage Bodily Capital and Why They Perform Emotional Labor », *Journal of Contemporary Ethnography,* vol. 34, n° 3, p. 317-343.
- Thoits P. (1996), « Managing the Emotions of Others », *Symbolic Interaction*, vol.19, n°2, p. 85-109.

Séance 8 (24/10/2017) : (Sub)cultures émotionnelles

Lectures obligatoires :

1. Lutz C. (1982), « The domain of emotion words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol.9, n°1, p.113-128.
2. Kolb K. H. (2014), « Emotional Subcultures », *Sociology Compass*, vol 8, n° 11, pp 1229-1241.
3. Illouz E., Gilon D. & Shachak M. (2014), « Emotions and Cultural Theory », in Stets J.E. & Turner J.H. (eds) *Handbook of the Sociology of Emotions vol. II*, Springer, p. 221-244.

Lectures complémentaires :

- Beatty A. (2005), « Emotions in the Field : What Are We Talking About ? », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 11, n°1, p. 17-37.
- Jeudy-Ballini M. (2010), « L'altérité de l'altérité ou la question des sentiments en anthropologie », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°130-131 p. 129-138.

Séance 9 (31/10/2017) : Semaine de lecture

Séance 10 (07/11/2017) : Émotions "genrées" et émotions "racialisées"

Lectures obligatoires :

1. Hoshschild A. R (2017), « Genre, statut et sentiments », in *Le prix des sentiments. Au coeur du travail émotionnel*, Paris : La découverte.
2. Lutz C. (1996), « Engendered Emotion : Gender, Power and the Rhetoric of Emotional Control in American Discourse », in R. Harre & W.G. Parrot (eds), *The emotions*, Thousand Oaks : Sage, p. 152-170.
3. Wingfield A. H. (2010), « Are Some Emotions Marked 'Whites Only ?' Racialized Feeling Rules in Professional Workplaces », *Social Problems*, vol. 57, n° 2, p. 251-268.

Lectures complémentaires

- Schrock D. & Knop B., « Gender and Emotions » in J. E. Stets & J. H. Turner (eds.), *Handbook of the Sociology of Emotions: Vol. II*, p. 411-428.
- Wilkins A. (2012), « Not out to Start a revolution : race, gender and emotional restraint among black university men », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 41, n°1, p. 34-65.

THÈME IV : NORMES, VALEURS, POUVOIR ET ÉMOTIONS

Séance 11 (14/11/2017) : Déviances et gestions émotionnelles

Lectures obligatoires :

1. Thoits P. A. (1985), « Self-Labeling Processes in Mental Illness: The Role of Emotional Deviance », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 2, p. 221-249.
2. Montandon C. (1982), « Un mécanisme de contrôle social : la honte. Analyse d'un concept négligé », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome XX, n°62, p. 23-61.
3. Roux S. (2012), « La discipline des sentiments. Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n°4, p. 719-742.

Lecture complémentaire :

- Shott S. (1979), « Emotion and Social Life: A Symbolic Interactionist Analysis », *American Journal of Sociology*, vol. 84, n° 6, p. 1317-1334.

Séance 12 (21/11/2017) : Rationalité sociale, cognition et jugements moraux

Lectures obligatoires :

1. Watson R. (1995), « Angoisse dans la 42è rue », *Raisons Pratiques*, n° 6, p. 175-196.
2. Paperman P. (1995), « La question des émotions : du physique au social », *L'homme et la société*, n°116.
3. Colemans J. (2016), « La dimension émotionnelle de l'activité judiciaire. Quand la raison n'explique pas tout » in D'Amato M. (dir), *Ragioni e sentimenti*, Rome : Roma TrE-Press.

Lecture complémentaire :

1. Kobelinsky C. (2014), « Emotions as Evidence : Hearings in the French Asylum Court » in Berti D., A. Good & G. Tarabout (dir.), *Of Doubt and Proof. Ritual and Legal Practices of Judgment*, Ashgate, p. 163-182.
2. Paperman P. (2000), « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions », *Information sur les sciences sociales,* vol. 39, n°1, p. 29-73.

Séance 13 (28/11/2017) : Présentation et discussion des essais en cours

Séance 14 (05/12/2017) : Le politique et les émotions : indignation, colère, révolte

Lectures obligatoires

1. Ahmed S. (2004), « Affective Economies », *Social Text*, vol. 22, n 2, p. 117-139.
2. Gould D. (2002), « Life During Wartime - Emotions and the Development of Act Up », *Mobilization*, vol. 7, n° 2, p. 177-200.
3. Jasper J. M. (2014), « Constructing Indignation : Anger Dynamics in Protest Movements », *Emotion Review*, vol. 6, n° 3, p. 208-213.

Lectures complémentaires

- Traïni C. (2017), « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, n°65.
- Jasper J. M. (1998), « The Emotion of Protest : Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, p. 397-424.
- Latté S. (2015), « Des "mouvements émotionnels" à la mobilisation des émotions. Les associations de victimes comme objet électif de la sociologie des émotions protestataires », *Terrains/ Théories* [en ligne], n° 2.

Séance 15 (12/12/2017) : Habilités et labilités méthodologiques

Lectures obligatoires :

1. Laé J.-F. (2002), « Émotion et connaissance. L'emprise du sensible dans l'enquête sociologique », *Sociétés et représentations*, n° 13, p. 247-257.
2. Favret Saada J. (2009), « Être affecté », *Désorceler*, Marseille : Éditions de l'Olivier, p.145-161.
3. Bernard J. (2007), « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain. Réflexions à propos d'une étude sur le travail des pompes funèbres », in Leservoisier O. et Vidal L. (dir.), *L'anthropologie face à ses objets*, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 109-120.

Lectures complémentaires :

- Fernandez F. (2005), « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation anonyme auprès d'ex-usagers de drogues », *Carnets de bords de la recherche* en *sciences humaines*, n°9, p. 78-87
- Benelli N. & Modak M. (2010), « Analyser un objet invisible, le travail de care » *Revue Française de Sociologie*, vol. 51, n° 1, p. 39-60.

Évaluations

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exposés sur les deux textes choisis	**À déterminer**	**Individuel**	**30 %**
Commentaire - discussion	**À déterminer**	**Individuel**	**10%**
Participation en classe		**Individuel**	**20 %**
Plan de l'article et bibliographie commentée	**24 oct. 2017 à 12h30**	**Individuel**	**15 %**
Article	**12 déc. 2017 à 12h30**	**Individuel**	**25 %**

Listes de évaluations

Titre :	**Exposés oraux sur deux textes choisis**
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Exposés oraux
Date :	À déterminer

Directives de l'évaluation :

Chaque participant-e au séminaire est tenu-e de présenter (en 20 minutes maximum à chaque fois) deux textes (en lecture obligatoire) au programme (un texte en anglais, un texte en français). Il est attendu deux présentations dans deux séances différentes. L'étudiant-e devra identifier les problématiques de ces textes, leurs enjeux principaux, et structurer les discussions suite à l'exposé (c'est-à-dire tenter d'apporter des réponses aux questions soulevées par les autres étudiant-e-s).

Si une analyse et un commentaire de texte ainsi qu'une mise en perspective de ses propres travaux ou intérêts de recherche sont attendus, les étudiant-e-s seront aussi évalué-e-s sur la qualité de leur expression orale en français. Notez que tous les étudiants ayant lu le texte, la partie « résumé du texte » ne devra pas excéder les 5 minutes de présentation.

Cette courte section "résumé" sera par ailleurs relevée avant la présentation et notée par l'enseignant sur 5 points.

Chaque exposé étant noté sur 15 points, les dix autres points seront ventilés selon les attentes de l'exercice ci-dessus explicitées (présentation du document, analyses, commentaires, mises en perspective, critiques, etc.)

Cette prestation orale compte pour 30% de la note finale (2 x 15 pts).

L'exposé structuré (introduction, deux ou trois parties et conclusion) devra :

- Présenter en introduction la nature et l'origine du document, sa date de publication, son auteur, éventuellement les circonstances et le contexte d'écriture du texte en 2-3 minutes (2 pts)

- L'exposé donnera à voir la problématique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la logique argumentative du texte présenté en évitant la paraphrase en 5 minutes (5 pts).

- A partir de ses investigations bibliographiques et documentaires mais aussi éventuellement de ses propres recherches empiriques de l'étudiant, l'étudiant devra dans son exposé questionner le texte de façon personnelle (l'analyse proposée, les méthodes utilisées, les terrains investigués) la manière dont les émotions y sont analysées, les pistes que cela ouvre, les problèmes que cela soulève en lien avec ses propres interrogations théoriques ou méthodologiques, en 10-12 minutes (8 pts).

L'affluence au séminaire pourrait conduire à la réduction du nombre d'exposés, mais en contrepartie à une augmentation de la durée de chaque présentation. En ce cas, chaque étudiant-e ne réaliserait qu'un seul exposé (plus long) qui serait noté sur 30 pts au lieu de 15 pts (les points répartis ci-dessus en section seraient alors doublés).

A noter que l'exposé devra se faire totalement en français, les expressions ou citations en anglais qui seraient utilisées ou extraits du texte d'origine devront être traduites, et si problème de traduction il y a, faire l'objet d'un court commentaire explicitant le choix de la traduction effectuée.

Titre :	**Commentaires-discussions**
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Commentaires et discussions des exposés en classe
Date :	À déterminer

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant-e devra jouer le rôle de commentateur-trice et de critique d'un texte présenté, et ce à deux reprises au cours de la session. Cette prestation (mini-exposés de 5-10 minutes), compte pour 5 points chaque fois, soit 10% en tout. Elle vise à éveiller votre regard critique à la fois sur les textes, sur la présentation qui en est faite, à solliciter votre réaction sur le moment voire à reformuler en termes clairs et à rendre plus intelligible des aspects qui auraient pu paraître peu explicites durant l'exposé. Les discutant-e-s peuvent aussi mettre en place une approche comparative en s'appuyant sur d'autres lectures ou mobiliser leurs propres expériences.

Titre :	**Participation en classe**
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Participation continue en classe
Date :	À déterminer

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant-e sera évalué-e en contrôle continu au regard de sa participation et de son implication dans les échanges durant le séminaire mais aussi de sa propre réception des exposés, des conférences et de ses lectures (des textes obligatoires et complémentaires notamment). Ainsi une part de l'évaluation est réservée aux questions soulevées en séance par les étudiant-e-s, aux remarques qu'ils et qu'elles auraient à formuler en fonction de leurs propres préoccupations de recherche. Une participation active est attendue aussi bien durant les exposés de chaque étudiant-e que durant les conférences des chercheur-e-s invité-e-s. Cet engagement continu et cette participation active au sein du séminaire compteront pour 20% de la note finale.

Titre :	**Plan de l'article et bibliographie commentée**
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boite de dépôt
Date :	À déterminer

Directives de l'évaluation :

Le document devra être composé de la manière suivante :

- Un titre clair et explicite (1.5 point)
- Un plan ordonné et détaillé avec deux ou trois parties, décomposées à leur tour en autant de sous-parties. Ici aussi il est attendu des titres et sous-titres clairs et explicites, ainsi que des enchainements logiques entre parties. Sous chaque titre et sous-titre indiquer brièvement le contenu (1 ou 2 phrases maximum par sous-parties) (6 points).
- Une bibliographie commentée de 10 à 15 titres : articles, chapitres de livres, ouvrages (6 points)
- A noter que 1.5 point sera réservé à l'évaluation de la qualité de la langue française (syntaxe, orthographe et grammaire, organisation des phrases).

Titre :	**Article**
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boite de dépôt et remise du texte version papier en classe
Date :	Le 12 déc. A 12h30

Directives de l'évaluation :

Prenant appui sur ses lectures et ses préoccupations de recherche, chaque étudiant-e devra composer un article court. Ces articles pourront prendre la forme d'un état des lieux bibliographique, d'un court essai ou d'une analyse de matériaux de recherche en lien avec le séminaire. Les textes ne devront pas dépasser les 35000 signes (bibliographie non comprise) soit 6000 mots maximum ou une quinzaine de pages à double interligne en caractères Times 12.

Une attention particulière sera portée sur ce point. L'écriture scientifique étant toujours une mise en forme concise, il sera demandé aux étudiants de se conformer rigoureusement à cette consigne (qui pourrait être celle d'une revue), faute de se voir retirer 1/2 point tous les 250 mots supplémentaires. Ce travail d'écriture sera à remettre lors de la dernière séance du séminaire (soit le mardi 12 décembre) et comptera pour 25% de la note finale. Par souci d'égalité de traitement, chaque jour de retard entrainera également des pénalités (1 point par jour).

Pour ce travail, les points seront ventilés comme suit :

- Analyse de fond (structure, clarté, esprit de synthèse, compréhension des notions, originalité et pertinence) : 18 points

- Mise en forme selon les normes d'un article scientifique (présentation, structure du texte et bibliographie) : 3 points

- Qualité de la langue française (syntaxe, orthographe et grammaire, organisation des phrases) : 4 points

Bibliographie et annexes

LECTURE OBLIGATOIRE

Fernandez F., Lézé S. & Marche H. (dir.) (2014), *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines

LECTURES COMPLÉMENTAIRES SUGGÉRÉES

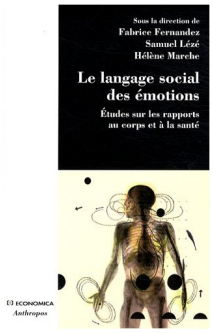

Fernandez F. Lézé S., & Marche H. (dir.) (2008), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports aux corps et à la santé*, Paris, Economica, 2008.

Bernard J. (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DU COURS

Ahmed S. (2004), « Affective Economies », *Social Text*, vol. 22, n 2, p. 117-139

Beatty A. (2005), « Emotions in the Field : What Are We Talking About ? », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 11, n°. 1, pp. 17-37

Benelli N. & Modak M. (2010), « Analyser un objet invisible, le travail de care » *Revue Française de Sociologie*, vol. 51, n° 1, p. 39-60.

Bernard J. (2007), « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain. Réflexions à propos d'une étude sur le travail des pompes funèbres », in Leservoisier O. et Vidal L. (dir.), *L'anthropologie face à ses objets*, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 109-120.

Bernard J. (2014), « Une histoire de la sociologie des émotions ? Quelques prises en compte des émotions dans l'histoire de la sociologie », in Fernandez, F., Lézé S., & Marche H., *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines, p. 7-3

Bernard J. (2017), « Du jeu dans le système », *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé, p.128-152.

Bernard J. (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris : Métaillé.

Castel P.-H. (2003). « Émotions, sentiments, affects : un point philosophique, puis psychanalytique ». *Les Nouvelles d'Archimède*, vol. 35, n°7. [En ligne]

Cayli B. (2017), « Victims and protest in a social space : Revisiting the sociology of emotions", Emotion, space and society, 22, p. 61-70

Clark C. (1990), « Emotions and the Micropolitics in Everyday Life : Some Patterns and Paradoxes of" Place », in T. D. Kemper (Ed.), *Research agendas in the sociology of emotions* (p. 305–334)

Colemans J. (2016), « La dimension émotionnelle de l'activité judiciaire. Quand la raison n'explique pas tout » in D'Amato, M. (dir), *Ragioni e sentimenti*, Rome : Roma TrE-Press

Collins R. (2004), « Emotional Energy and the Transient Emotions », in *Interaction Ritual Chains*. Princeton, NJ : Princeton University Press, p. 102-140.

Collins R. (2009), « The Microsociology of Violence », *The British Journal of Sociology*, Vol. 60, n° 3, p.566-576.

Cuin C.H. (2011), « Émotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales* XXXIX-120, [En ligne].

Damasio A. (1995), *L'Erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob.

Darwin C. (1874), *L'expression des émotions chez l'Homme et les animaux*, Paris : C. Reinwald et Cie [En ligne]

Déchaux J-H. (2015), « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories*, 2, [En ligne]

Deluermoz Q. & *al*. (2013), « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°47, p.155-189.

Druhle M. (2006), « Émotion et société, un enjeu sociologique », *Face-à-face,* n° 9, (n° spécial « Émotions, corps et santé : un gouvernement par la parole », coordonné par Fernandez F., Lézé S., & Marche H.)

Durkheim E. (1968 [1912]), « Les rites piaculaires et l'ambiguïté de la notion de sacré (chap.V) » & « Conclusion, part. », Les *formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, Livre 3 : les principales attitudes rituelles,* Paris : Presses universitaires de France.

Elias N. (2010), « Le concept freudien de société et au-delà » in *Norbert Elias, Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui.

Elias N. (1987), « On Human Beings and their Emotions : A Process-Sociological Essay », *Theory, culture and society*, vol. 4, 339-361

Elias N. (2003), « De la contrainte sociale à l'autocontrainte », *La dynamique de l'occident*, Paris : Agora.

Favret Saada J. (2009), « Être affecté », *Désorceler*, Marseille : Éditions de l'Olivier, p.145-161.

Favret-Saada J. (1994), « Weber, les émotions et la religion », *Terrain*, n° 22, p. 93-108.

Fernandez F. (2005), « L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation anonyme auprès d'ex-usagers de drogues », *Carnets de bords de la recherche* en *sciences humaines*, n° 9, p. 78-87

Fernandez F. (2006), « La mise en scène des émotions à la croisée des mondes de la drogue et de la prison : postures interactives et tactiques de survie », *Face-à-face,* n° 8, (n° spécial « Émotions, corps et santé : les politiques de l'intime »)

Fernandez F. (2006), « La souffrance des usagers de drogues incarcérés : regards profanes sur le sens de la peine », in Schweyer F.-X., Pennec S., Cresson G., Bouchayer F. (éd.), *Normes et valeurs dans le champ de la santé*, Rennes, Édition ENSP, 2004.

Fernandez F. (2008), « Dépasser les mots » : études sur le pouvoir des émotions au sein d'une fraternité de dépendants », *in* Fernandez F., Lézé S., Marche H. (dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Éditions Économica, coll. « sociologiques », p. 349-389.

Fernandez F. (2010), *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*, Bruxelles : Larcier, 384 pages. (suivi d'une postface de Drulhe M.).

Fernandez F. (2011), « Le théâtre des fumeurs de Crack. Mise en scène émotionnelle et voilement/dévoilement de soi », *Ethnologie française*, vol. 44, n°4, p. 707-715.

Fernandez F. (2013), « Sentiments et conscience » [traduction et présentation de Parish, Steven (2004), "The Sacred Mind: Newar Cultural Representations of Mental Life and the Production of Moral Consciousness", *Religion and Emotion*, New York, Oxford University Press, p. 313-346], *in* Fassin D., Lézé S. (dir.), *Anthropologie morale. Une anthologie critique*, Paris, PUF, p. 298-299.

Fernandez F. (2014), « La morale du shoot. Responsabiliser les injecteurs de drogues », *Anthropologica, Canada's Anthropology Journal*, vol.56, n° 1, p. 205-216.

Fernandez F. (2015), « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, vol.39, n°4, p. 379-404.

Fernandez F., Lézé S. (2011), « Finding the Moral Heart of Carceral Treatment. Mental Health Care in a French Prison », *Social science and Medicine*, vol. 72, n°9, p. 1563-1569.

Fernandez F., Lézé S. (2014), « The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, p. 41-48.

Fernandez F., Lézé S. & Strauss H. (2010), « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°128-129, p. 179-206.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2006), « Émotions, corps et santé : une politique de l'émoi » *Face-à-face,* n° 8 (Introduction au n° spécial « Émotions, corps et santé : les politiques de l'intime »).

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2006), « Voilement et dévoilement des émotions sur les terrains de la santé : du rapport de sens au rapport de force », *Face-à-face,* n° 9, (Introduction au n° spécial « Émotions, corps et santé : un gouvernement par la parole »)

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (2008), « Les nouvelles conduites émotionnelles comme enjeu de sciences sociales », *in* Fernandez F., Lézé S., Marche H. (dir.), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports au corps et à la santé*, Paris, Économica, coll. « sociologiques », p. 1-17.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (dir.) (2008), *Le langage social des émotions. Études sur les rapports aux corps et à la santé*, Paris, Economica, 2008.

Fernandez F., Lézé S., & Marche H. (dir.) (2014), *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Paris : éditions des Archives contemporaines

Goffman E. (1961), « Fun in Games », *Encounters*, Harmondsworth : Penguin, p. 15-72

Goffman E. (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Goodwin J., Jasper J.M. & Polletta F. (2001), « Why Emotions Matter ? », in J. Goodwin, J. M. Jasper & F. Polletta, *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago : The University of Chicago Press,p. 1-24

Gordon S. L. (1990), « Social Structural Effects on Emotion » in Kemper T. D. (eds), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, University of New York Press, p. 145–179

Gould D. (2002), « Life During Wartime - Emotions and the Development of Act Up », *Mobilization*, vol. 7, n° 2, p. 177-200.

Hochschild A. R. (1979), « Emotion Work, Feeling Rules, and Social Structure », *American Journal of Sociology*, vol. 85, n°. 3, p. 551-575

Hoshschild A. R (2017), « Genre, statut et sentiments », in *Le prix des sentiments. Au coeur du travail émotionnel*, Paris : La découverte.

Illouz E (2006), *Les Sentiments du capitalisme,* Paris, Seuil.

Illouz E. (2012), « La grande transformation de l'amour », *Pourquoi l'amour fait mal,* Paris : Le seuil, Essais, p. 41-116 (chap.1)

Illouz E., Gilon D. & Shachak M. (2014), « Emotions and Cultural Theory », in Stets J.E. & Turner J.H. (eds) *Handbook of the Sociology of Emotions vol. II*, Springer, p. 221-244

James W. (1884), « What is an emotion ? », *Mind, n°9*, p.188-205.

Jasper J. M (1997), *The Art of Moral Protest. Culture, Biography and Creativity in Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press.

Jasper J. M. (1998), « The Emotion of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, p. 397-424.

Jasper J. M. (2014), « Constructing Indignation: Anger Dynamics in Protest Movements », *Emotion Review*, vol. 6, no. 3, p. 208-213.

Jeudy-Ballini M. (2010), « L'altérité de l'altérité ou la question des sentiments en anthropologie », *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°130-131 p. 129-138.

Kemper T.D. (ed.) (1990), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, New York : State University of New York Press.

Kobelinsky C. (2014), « Emotions as Evidence : Hearings in the French Asylum Court » in Berti, D., A. Good & G. Tarabout (dir.) *Of Doubt and Proof. Ritual and Legal Practices of Judgment*, Ashgate, p. 163-182.

Kolb K. H. (2014), « Emotional Subcultures », *Sociology Compass*, vol 8, no. 11, pp 1229-1241

Laé J.-F. (2002), « Émotion et connaissance. L'emprise du sensible dans l'enquête sociologique », *Sociétés et représentations*, n° 13, p. 247-257.

Latté S. (2015), « Des "mouvements émotionnels" à la mobilisation des émotions. Les associations de victimes comme objet électif de la sociologie des émotions protestataires », *Terrains/ Théories*, n°2 [en ligne].

Le Breton D. (1998), *Les Passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris : Armand Colin.

Livet P. (2002), *Émotions et rationalité morale*, Paris, PUF, « Sociologies », 2002.

Loveday V. (2016), « Embodying Deficiency Through 'Affective Practice': Shame, Relationality, and the Lived Experience of Social Class and Gender in Higher Education », *Sociology*, vol. 50, n°. 6, p. 1140-1155.

Lutz C. (1982), « The domain of emotion words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol.9, n°1, p.113-128

Lutz C. (1996), "Engendered Emotion : Gender, Power, and the Rhetoric of Emotional Control in American Discourse", in R. Harre and W.G. Parrot (eds) *The emotions*, Thousand Oaks, CA, Sage, p.152–170

Mainsant G. (2010), « Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme », *Déviance et société*, vol.34, n°2, p. 253-265.

Mauss M. (1921), « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, n°18, p 425-434.

Mears A. & Finlay W. (2005), « Not Just a Paper Doll - *How Models Manage Bodily Capital and Why They Perform Emotional Labor* », *Journal of Contemporary Ethnography,* vol. 34, n° 3, p.317-343

Montandon C.& Osiek F. (1996), « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n°. 2, p. 263-285

Paperman P. (1995), « La question des émotions : du physique au social », *L'homme et la société*, n°116

Paperman P. (2000). « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions ». *Information sur les sciences sociales, vol.* 39, n°1, p.29-73.

Paperman P. et Ogien R (dir.) (1995), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques.

Reddy W. M. (1997), « Against Constructionism : The Historical Ethnography of Emotions », *Current Anthropology*, vol.38, n°3, p.327-351

Rimé B. (2005), *Le partage social de l'émotion*, Paris, PUF.

Rodrigue J. (2007), « Au-delà de ce qui semble déterminé : Façonner les nouveau-nés inuit dans le Kivalliq contemporain (Note de recherche) », *Anthropologie et sociétés*, vol 31, n° 3, p.147-163.

Roux S. (2012), « La discipline des sentiments. Responsabilisation et culpabilisation dans la justice des mineurs », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n°4, p. 719-742.

Scheff T. J. (1988), « Shame and conformity : The deference-emotion system », *American Sociological Review*, vol. 53, n°3, p.395-406.

Scheff T.J. (1990), « Socialization of Emotions: Pride and Shame as Causal Agents », in T.D. Kemper (ed.) *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, Albany, NY : State University of New York Press, p. 281-304

Schrock D. & Knop B., « Gender and emotions » in J. E. Stets & J. H. Turner (eds.), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II*, p. 411-428.

Stets J. E. & Turner J. H. (eds.) (2006), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume I, New York : Springer*.

Stets J. E. & Turner J. H. (eds.) (2014), *Handbook of the Sociology of Emotions: Volume II, New York : Springer*.

Thoits P. (1985) « Self-labeling processes in Mental Illness : the Role of Emotional Deviance », *American Journal of Sociology* , n°91, p. 221-249.

Thoits P. (1996), « Managing the Emotions of Others », *Symbolic Interaction*, vol.19, n°2, p. 85-109.

Traïni C. (2010), « Dramaturgie des émotions, traces des sensibilités. Observer et comprendre des manifestations anti-corrida », *Ethnographiques.org*, n°21 : http://www.ethnographiques.org/Dramaturgie-des-emotions-traces.

Traïni C. (2017), « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, n°65, p.15-29.

Traïni C. (dir.) (2009), *Émotions… mobilisation !*, Paris : Presses de Sciences Po

Tudor A. (2002), « A (Macro) Sociology of Fear ? », *The Sociological Review*, vol.51, n°2, p. 238-256

Turner J. (2009), « The Sociology of Emotions : Basic Theoretical Arguments », *Emotion Review*, 1, p.34-54.

Wilkins A. (2012). « Not Out to Start a Revolution : Race, Gender and Emotional restraint Among Black University Men », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol.41, n°1, p.34-65

Wingfield A. H. (2010), « Are Some Emotions Marked 'Whites Only' ? Racialized Feeling Rules in Professional Workplaces », *Social Problems*, vol. 57, n° 2, p. 251-268

Wouters C. (2011), « How civilizing processes continued : towards an informalization of manners and a third nature personality », *The Sociological Review*, vol. 59, n°1, p. 140-159

PLAGIAT :

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- Copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
- Remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant) ;
- Remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse*)

RÈGLES DISCIPLINAIRES :

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

APPLICATION DE LA POLITIQUE SUR L'USAGE DU FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL :

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle se trouve à l'adresse suivante:
https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens